

Réunion d'échanges

**« La lutte contre le VIH/sida par la défense des droits humains en Afrique francophone »**

Paris, 8 février 2017

**Introduction, par Aurélien Beaucamp, président de AIDES**

Madame l'ambassadrice,

Madame la sénatrice,

Monsieur le député

Mesdames et Messieurs,

Pour commencer merci à toutes et tous d'être venus en nombre ce matin. C'est bien la preuve que les droits humains ne sont pas un petit sujet, et qu'ils méritent toute notre attention.

Un remerciement particulier à Marie-Christine Blandin d'avoir accepté de parrainer, ou plutôt de « marrainer », cette matinée, en un temps record. L'administration du Sénat a su se montrer très arrangeante, je l'en remercie.

Tout d'abord un petit mot de présentation.

AIDES est la première association française de lutte contre le VIH/SIDA. Elle a été créée en 1984, et reconnue d'utilité publique en 1990. Nous menons des actions d'information, de prévention, de soutien en France métropolitaine et dans les départements français d'Amérique, en privilégiant la démarche communautaire. Nous agissons dans un objectif de transformation sociale, pour une société plus inclusive.

AIDES, avec l'ALCS (Maroc), ARCAD-Sida (Mali) et COCQ/Sida (Québec), ont créé Coalition PLUS en 2008, parce que cette épidémie n'a pas de frontières, et qu'il nous fallait nous réunir pour peser davantage sur les décisions au niveau international.

Alors pourquoi organiser cet échange, ici et maintenant ?

Ici parce que, comme pour le dépistage, nous devons « aller vers ». Nous devons sortir nos projets de leurs bureaux, nos débats de nos listes de discussion. Nous devons créer les espaces d'échanges qui nous manquent.

Maintenant parce que justement, ces espaces de dialogue se font de plus en plus rares. Nous sommes à deux mois et demi du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle française. Qui aujourd'hui parle d'aide au développement ? De droits humains ? De santé, autrement que dans une logique comptable ? Ce sont pourtant des enjeux de première importance, qui définissent la société dans laquelle nous voulons vivre.

Le sida, c'est encore aujourd'hui un « révélateur social », pour reprendre l'expression du fondateur de AIDES, Daniel Defert. C'est un révélateur des inégalités devant l'histoire, devant le soin, devant la vie.

C'est vrai entre le Nord et le Sud, par l'inégalité d'accès aux innovations thérapeutiques, à tous les outils de prévention, par la qualité des systèmes de santé.

C'est vrai aussi au sein de chaque pays. L'épidémie ne touche pas toutes les communautés de la même manière. Elle touche d'abord ce que nous appelons des « populations clés » : les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, les usagers de drogues, les travailleuses du sexe, les femmes, les personnes trans.

Aujourd'hui, la majorité des nouvelles infections touche ces populations. Autant de populations qui sont souvent tout en bas de l'échelle sociale, et sont beaucoup plus exposées que la population générale par la pauvreté, la précarité, les discriminations, et donc les maladies.

La violation des droits humains est bien le principal allié de l'épidémie. Attenter aux droits des personnes, rejeter, discriminer, stigmatiser sont autant de choix politiques qui font le lit du VIH. Le sida, c'est plus donc bien que jamais une maladie politique, au Nord comme au Sud.

Aujourd'hui nous allons parler de l'Afrique francophone, d'abord parce que c'est le continent le plus touché par l'épidémie, mais aussi parce que c'est une zone prioritaire pour l'aide au développement de la France.

Mais la question du respect des droits humains ne se pose évidemment pas qu'en Afrique, je tiens à le souligner. Je pense notamment au sort réservé aux personnes trans et aux travailleuses du sexe en France, aux gays en Russie et en Europe de l'Est, aux usagers de drogues aux Philippines.

35 ans de lutte contre le VIH/sida l'ont démontré : une société qui veut lutter contre le sida n'a pas d'autre choix que de se transformer pour être plus égalitaire et plus inclusive. Et elle ne peut pas y arriver sans dialoguer avec toutes ses communautés, les écouter, reconnaître leur expertise, leurs compétences, et leurs droits. Sans cette approche communautaire, la lutte contre le sida est condamnée à l'échec. C'est ça la force de la lutte contre le VIH comme facteur de transformation sociale mondiale.

Cette transformation sociale, elle doit s'appuyer sur les associations communautaires, elle doit venir du terrain. Il n'est plus question que des Français débarquent dans tel ou tel pays pour faire ce que l'on croit être bon, à la place des citoyennes et citoyens de ces pays. Nous devons y contribuer, nous pouvons faire avec, mais nous ne devons plus faire à la place de.

Les associations communautaires développent une expertise au plus proche des personnes concernées. Une expertise nécessaire pour construire des propositions pour améliorer la prévention, l'accès aux soins, le respect des droits fondamentaux.

Mais pour que le travail de plaidoyer porte ses fruits, il est nécessaire de construire une relation de travail durable avec les décideurs politiques et avec les acteurs intermédiaires : policiers, juges, leaders d'opinion, leaders religieux, etc. Ce travail nécessite une professionnalisation et donc un investissement en ressources humaines et financières pour convertir l'expertise communautaire en actions efficaces de transformation sociale.

C'est tout l'enjeu du projet « Droit humains » de AIDES et du programme « Plaidoyer décentralisé » de Coalition PLUS, sur lesquels nous allons échanger dans quelques minutes. Ils sont tous deux cofinancés par l'Agence française de développement, que je tiens à remercier.

Sans un soutien financier conséquent des pays riches, nous ne parviendrons pas à vaincre cette épidémie. Or cette victoire est à portée de main. C'est la promesse que nous pouvons faire à la génération qui est en train de naître. Nous pouvons leur promettre de vivre dans un monde sans sida. Pour cela, nous devons construire un monde sans peur, sans rejet, sans discriminations. Pour cela, nous devons redoubler d'efforts.

Il me rester à vous souhaiter une excellente matinée et à laisser sans plus attendre la parole aux premiers concernés, à ces plaideurs et plaideuses qui œuvrent sur le terrain.

Je vous remercie.